

## L'UTILISATION TRADITIONNELLE DU MARAIS

Le sentier chemine sur de vieux talus, hauts et larges, typiques du bocage trégorois, derniers témoins d'un usage agricole oublié. Autrefois le marais faisait l'objet d'activités agricoles. Les pratiques étaient diverses selon les parcelles



1

© RENSGC22



4

© RENSGC22



© RENSGC22



3

© RENSGC22

### Légendes des photos

- 1 Le marais vu de la corniche
- 2 Tournadon de carex brouté par les chevaux
- 3 Prairie en fleurs
- 4 Fauche et récolte des roseaux
- 5 Phragmites

exploitées et participaient à l'économie de la ferme.

● Les prairies très humides situées en amont étaient fauchées et utilisées pour le pâturage du bétail. La roselière était exploitée pour la fabrication des toitures en chaume.

● Après la dernière guerre, l'utilisation agricole traditionnelle du marais régresse. Ainsi, la coupe des roseaux



© Breizhagn, Université - SEPHE

5

est abandonnée, de même que la fauche et le pâturage.

### L'EXTENSION DE LA ROSELIÈRE

● Progressivement la roselière gagne la totalité du plan d'eau et envahit les unes après les autres les anciennes prairies. Le bocage aussi est délaissé ; les arbres situés sur les talus colonisent peu à peu l'espace. Le pâturage extensif mis en place maintient un équilibre entre prairies humides et boisements.

## EMPREINTE DE L'HOMME



© A. Dubois, RENSGC22

1



© RENSGC22

2

Le Conseil Général des Côtes d'Armor a acheté en 1983 le Marais du Quellen (22 hectares), dans le cadre de sa politique d'Espaces Naturels Sensibles. Le Marais du Quellen est un site classé au titre des paysages depuis 1994. Il a également fait l'objet d'un arrêté ministériel qui interdit la chasse.

### LA GESTION ÉCO-PASTORALE

● Suite à cette acquisition, un pâturage extensif a été mis en place en 1989. Des



© G. Camberlain, RENSGC22

3



© RENSGC22

4

chevaux de race Camargue, très rustiques, ont été introduits sur les 2/3 de la surface du site. Ils s'alimentent tout au long de l'année exclusivement des plantes du marais.



© RENSGC22

5

### LA RESTAURATION DE ZONES D'EAU LIBRE

● Sous l'impact du broutage et du piétinement, la végétation se transforme : les espèces les plus abondantes régressent et d'autres se développent. L'aspect paysager se diversifie. Dans la grande roselière très uniforme, des chenaux ont été tracés, afin de retrouver des zones d'eaux libres favo-

rables aux oiseaux d'eaux (canards, grèbes, foulques).

### LES ÉTUDES

● Un suivi scientifique est assuré par la Faculté des Sciences de Rennes pour la végétation et par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) pour l'avifaune.

### Légendes des photos

- 1 Sentier sur pilotis
- 2 Aménagement pour l'accueil du public
- 3 Cheval Camargue
- 4 Animation scolaire
- 5 Poulain Camargue

## AGIR POUR PROTÉGER



AIMER ET PROTÉGER  
SITES NATURELS EN CÔTES D'ARMOR

# Marais du Quellen

Commune de Trébeurden



Côtes d'Armor, un nouveau regard sur l'environnement



Conseil  
Général

Côtes d'Armor

Qui pourrait soupçonner que derrière la plage de Goaz-Trez, derrière la dune et la route, s'étend un univers mystérieux ? Il y a deux millénaires, le Marais du Quellen n'était en rien comparable à celui connu aujourd'hui, c'était un vallon descendant vers la mer. Le niveau des océans était alors deux à trois mètres en dessous du niveau actuel et de nombreuses îles, comme Milliau, étaient reliées au Continent.



1

### LA FORMATION DU MARAIS

Depuis la dernière glaciation, le niveau de la mer ne

cessa de monter. Les eaux repoussèrent la ligne de rivage dans les anses, isolant ainsi de nombreuses îles.



2



3



4

5

6



4



5

Dans la baie de Goaz-Trez, le sable, dégagé autour des îlots et rochers voisins, s'est accumulé, et a formé progressivement un cordon dunaire, empêchant la mer de pénétrer dans le marais.

### UN MARAIS D'EAU DOUCE

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle le Quellen est ainsi devenu un véritable marais d'eau douce ; la roselière s'est alors étendue et recouvre aujourd'hui une grande partie du marais. Au-delà de ces panaches beiges et bruns, derrière cette apparence d'uniformité, se cache une vie intense.



5

**Légendes des photos**  
 1 Carte des ingénieurs hydrographes de la marine (1774)  
 2 Ambiance du marais  
 3 Roselière en été  
 4 Feuilles d'iris jaunes  
 5 Roselière en hiver  
 6 Prairie

NATURE ET PAYSAGES



1



2



3

### LA FAUNE

Au printemps, le marais s'anime du chant de nombreuses fauvettes aquatiques telles que Phragmites des joncs, Rousserolles effarvates et Bouscarles de Cetti dissimulées dans les roseaux, le long des berges. Dans les prairies marécageuses et dans les roselières, les Bécassines des marais en passage migratoire viennent se reposer et s'alimenter, avant de reprendre leur envol.



4



5

Quelques oiseaux d'eau s'ébrouent dans les trouées de la roselière : le Grèbe castagneux, la Foulque macroule ou encore la Poule d'eau. Le long du sentier pilotis, les mares sont le refuge de nombreux amphibiens qui viennent s'y reproduire.

Un peu plus loin, les prairies grouillent de vie, c'est le théâtre des libellules, papillons, criquets et autres sauterelles. Ça et là, quelques empreintes signalent le passage d'un mammifère : le renard, le blaireau ou, peut-être, le chevreuil ?

### LA FLORE

En progressant sur le sentier, le tumulte du rivage s'estompe. Des boisements humides de Saule cendré colonisent progressivement la roselière.

Ailleurs, le sentier serpente parmi une végétation surprenante : on découvre les Prêles géantes et leurs tiges légères ; dans les clairières ombragées des boisements humides, l'Osmonde royale, une magnifique fougère, étale ses feuilles ; ailleurs, de hautes

taouffes de Laïche en panicule, parfois centenaires, s'élèvent et leurs longues feuilles coupantes retombent jusqu'à l'eau.



7

**Légendes des photos**  
 1 Cordulegastre amélée  
 2 Roseau  
 3 Rubanier dressé  
 4 Rainette verte  
 5 Foulque macroule  
 6 Prêle géante  
 7 Grèbe castagneux  
 8 Touradon de carex



8

AIMER ET PROTÉGER  
 SITES NATURELS EN CÔTES D'ARMOR  
**Marais du Quellen**  
**SUIVEZ LE GUIDE**

www.chromatiques.fr - Photos de couverture : © C. Guigain - RENNECG22

Le sentier est accessible en toute saison. Des visites guidées d'environ 1h30 sont programmées durant l'été ou organisées, à la demande, hors saison.

L'accueil des groupes est assuré par les services du Conseil Général.

Pour tout renseignement, contacter : Office du Tourisme de Trébeurden  
 Tél. 02 96 23 51 64

Le Conseil Général protège ses principaux sites naturels pour en faire des lieux d'éducation à la nature. Cette action n'est possible qu'avec le soutien des communes et des associations d'environnement.

Côtes d'Armor  
 un nouveau regard sur l'environnement